

## COURS POUR ENFANTS, DÉBUTANTS « BANDONÉON » ENSEIGNANT : Sylvie AUJAS

### PRÉSENTATION DU CURSUS

Le bandonéon est un instrument d'origine allemande né en 1843 avec l'appellation « accordéon concertino », qui pendant le XXème siècle a été développé par les musiciens d'Argentine et d'Uruguay, qui ont fait évoluer le clavier de l'instrument jusqu'à trouver le modèle qui deviendra standard à partir de 1915 jusqu'à nos jours : avec 71 touches. Il devient l'instrument principal de la musique Tango. Cependant, depuis la fin du XXème siècle, et ce début du XXIème, il a commencé à être demandé pour d'autres répertoires : jazz, musiques contemporaines, musiques allemandes, musique ancienne et musiques actuelles.

Le bandonéon est un instrument polyphonique qui permet également des polyrythmies avec un jeu des mains indépendantes. Par conséquent, les possibilités harmoniques, de timbre, de vibratos, d'articulations et de dynamiques (pppp-ffff) sont immenses.

C'est un instrument en plein développement qui occupe de plus en plus les espaces de création, et qui petit à petit se délivre de son cliché : « Le bandonéon est un instrument de Tango », pour commencer à écrire sa propre histoire d'instrument de concert : « Le bandonéon est un instrument de MUSIQUE ».

### DISCIPLINES ENSEIGNÉES

> Bandonéon

### RÉPERTOIRES ENSEIGNÉS SELON LES CYCLES

- Klavierbüchlein d'Anna Magdalena Bach
- Arrangements de Rodolfo Mederos (Chair de bandonéon au conservatoire de musiques populaires de Buenos Aires) : Sur (tango), Silbando (tango), Cafetín de Buenos Aires (tango)

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

| OBJECTIFS      | CONNAISSANCES & COMPÉTENCES TRANSVERSALES   |
|----------------|---|
| Psychomoteur   | <ul style="list-style-type: none"><li>• La capacité de perception prend en compte le savoir-faire en matière d'analyse, les possibilités de mémorisation, le développement des réflexes liés à la lecture et des perceptions sensorielles</li><li>• Les capacités physiques concernent la position face à l'instrument, la maîtrise individuelle des doigts, l'indépendance et la coordination des gestes, la vitesse, la subtilité du toucher pour obtenir des timbres différents, le contrôle cérébral, la respiration, la souplesse, la pulsation, la faculté de jouer en étant détendu</li></ul>  |
| Cognitif       | <ul style="list-style-type: none"><li>• Les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la technique de l'instrument doivent être progressivement acquises afin que l'élève sache identifier, nommer, décrire et expliquer un maximum d'éléments</li><li>• La faculté de compréhension doit permettre à l'élève d'associer les différentes connaissances adaptées à la situation musicale dans laquelle il se trouve et à interpréter correctement des informations présentes sur une partition, quelle qu'elle soit</li><li>• Les capacités d'analyse permettant d'accéder aux éléments de connaissance et de savoir-faire déjà acquis au préalable, pouvant permettre un jeu conforme à ce qu'il devrait être pour une œuvre donnée</li></ul> |
| Socio-affectif | <ul style="list-style-type: none"><li>• Concernent essentiellement le désir de jouer et le plaisir du jeu : largement développé dans le cadre d'un travail collectif (par ex : orchestre de tango), chaque élève devra tenir sa place en prenant les autres en considération</li></ul>  |
| Artistique     | <ul style="list-style-type: none"><li>• La capacité à interpréter une musique, à structurer, à organiser puis à expliquer son interprétation</li><li>• La capacité d'une écoute critique de ce que l'on produit et de s'auto-évaluer</li><li>• La capacité de production d'un projet personnel : organiser le matériel, choisir ses partenaires et gérer des répétitions, en ayant comme but d'organiser des concerts et/ou des auditions</li></ul>   |

## ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS SELON LES CYCLES

### COURS OBLIGATOIRES À L'IIMM • 100h par an • AUBAGNE

- > Culture musicale, histoire & analyse
- > Écoutes musicales d'enregistrements de référence
- > Pratique individuelle & collective / Pratique instrumentale (percussions)
- > Théorie
- > Improvisation
- > Atelier de direction

### COURS OBLIGATOIRE AU CONSERVATOIRE DE MARSEILLE DANS LE CADRE D'UN PARCOURS CERTIFIANT / DIPLÔMANT • 52h/AN •

- > Formation musicale
- > Double inscription : IIMM / CNRR

## **COURS OBLIGATOIRE AU CONSERVATOIRE D'AUBAGNE DANS LE CADRE D'UN PARCOURS CERTIFIANT / DIPLÔMANT • 52h /AN •**

- > Formation musicale pour débutant
- > Double inscription : IIMM / CRC

### **DURÉE DES ÉTUDES**

- > De 3 à 5 ans. Variable selon le niveau d'entrée de l'élève

### **VOLUME HORAIRE**

- > **100h** par an à l'IIMM
- > **52h** par an soit au Conservatoire de Marseille, soit au Conservatoire d'Aubagne

### **CONDITIONS D'INSCRIPTION**

- > Âge minimum requis : Ouvert aux enfants
  - > L'apprentissage est destiné aux débutants.
  - > Il n'est pas nécessaire de lire la musique.
  - > À l'issue de l'entretien préalable avec l'IIMM, une audition d'entrée sera effectuée par l'enseignant comportant :
    - => un entretien préalable
- Possibilité de location au sein de l'IIMM de Bandonéons

### **MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**

#### **> APPRENTISSAGE DES FONDAMENTAUX / CYCLE 1**

#### **DISCIPLINE SUIVIE À L'IIMM / ÉVALUATION • CONTRÔLE CONTINU / 3 À 5 ANS D'ÉTUDES**

- Le travail de l'élève, durant l'année scolaire, est pris en compte à travers sa participation aux cours (assiduité) et selon sa progression personnelle évaluée par le professeur de la discipline.
- Évaluation semestrielle : contrôle continu sous forme d'un commentaire et d'une note.
- La note de contrôle continu sera prise en compte à hauteur de 25% lors de l'examen de fin de cycle.

**> Le passage entre les niveaux et l'examen de fin de cycle 1 s'effectuent à 12/20 en présence d'un jury interne et externe à l'IIMM**

#### **FORMATION MUSICALE AUPRÈS D'UN CONSERVATOIRE AGRÉÉ / 3 ANS D'ÉTUDES**

##### **LE PREMIER CYCLE COMPORTE 3 NIVEAUX :**

- > Cycle 1, 1<sup>er</sup> niveau (débutant) // 1 an
- > Cycle 1, 2<sup>ème</sup> niveau (intermédiaire) // 1 an
- > Cycle 1, 3<sup>ème</sup> niveau (avancé) // 1 an

##### **LES EXAMENS SE FONT EN DEUX TEMPS :**

- **Épreuve écrite** : commentaire d'écoute, analyse auditive, relevé mélodique et rythmique
- **Épreuve orale** : lecture de note (clés de sol et de fa), lecture de rythme, lecture de rythme binaire et ternaire, déchiffrage chanté, déchiffrage instrumental.

**> Le passage de niveau se fait à 12/20 en présence d'un jury interne constitué de professeurs du département.**  
**> L'examen de fin de cycle 1 se fait à 12/20 avec jurys externes au conservatoire.**

## PARCOURS AU SEIN DE L'IIMM

### OBJECTIFS & FINALITÉS

> **Cycle I** / Apprentissage des fondamentaux (3 à 5 ans d'études)

=> Connaissances générales, maîtrise technique / pratique individuelle et collective

### DÉROULÉ ET RÉSUMÉ DU PARCOURS

|   |   |
|---|---|
| <b>3 à 5 ans<br/>d'étude<br/>Ouvert aux<br/>enfants</b> | <b>Cycle 1 / Apprentissage des fondamentaux</b> (3 à 5 ans d'études)<br>→ Culture musicale, analyse (théorie) & linguistique<br>→ Cours individuels (pratique vocale et/ou instrumentale, rythme & danse)<br>→ Pratique collective / d'ensemble (ouvert à tous les instruments) |
|---|---|